

Réf: Dossier N° 153964

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « GAZ SYSTEMES COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO  
IVOIRE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/10/2022 reçus par Me ASSALE Tanoh Jean - Marie, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GAZ SYSTEMES COTE D'IVOIRE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- La fabrication, l'installation et la distribution de système de production et fluides médicaux ;
- La conception, l'étude, et la construction d'hôpitaux
- La fourniture de matériels et équipements médicaux ;
- L'Achat et la vente de matériels médicaux ;
- La fabrication et la commercialisation de générateurs d'oxygènes médicaux ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M GNACADJA DETONGNON LAURENT (GÉRANT),

M DE CUMONT JEAN-EDOUARD FERDINAND MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06222      du      04/11/2022      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59717/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

